



SÉRIGRAPHIE

ENCRE TEXTILE

ENCRE RONGEANTE

Encre sérigraphique composée d'une base (teintée ou non) et d'un additif.

L'ENCRE RONGEANTE (base + additif) détruit la teinture de fond d'un textile coton. L'ajout d'un concentré pigmentaire à cette préparation permet le choix d'une couleur. S'agissant d'un principe de décoloration/coloration de la fibre coton, l'impression réalisée ne présente aucun toucher et ne nécessite pas de sous-couche blanche sur textiles foncés.

ATTENTION : seules certaines teintures de fond du textile sont destructibles par le principe actif de ce type d'encre. Il convient donc de s'assurer auprès de son fournisseur de la compatibilité des tissus utilisés avec une encre rongeante (essais préalables impératifs).

Utilisation

Les teintés

Elles sont obtenues par mélange de concentré pigmentaire + la base.

Préparation des teintés

Mélange composé de :

- concentré pigmentaire 2 à 5 % + base 98 à 95 %.

La préparation des teintés se fait avant adjonction de l'additif.

Avant utilisation, l'additif doit être mélangé à la base ou à la teinte ou au blanc dans les proportions suivantes :

T-shirts clairs :

Base ou blanc ou teinte : 850 g
Additif : 50 g

T-shirts foncés :

Base ou blanc ou teinte : 850 g
Additif : 100 g

L'additif doit être parfaitement mélangé à la base ou aux couleurs.

Une fois imprimés, les tissus ne doivent pas être stockés plus de 2 heures à température ambiante afin que le produit actif ne pénètre pas plus dans le textile et ne blanchisse une zone supérieure à celle souhaitée.

Il faut impérativement sécher dans les conditions suivantes : 2 mn à 160°C.

Dilution :

- Diluez avec un maximum de 5% d'eau, si nécessaire.

Nettoyage des écrans :

- A l'eau.

Ecran :

- Un écran de maille 36 à 77 fils/cm convient à cette impression.

Enduction :

- Solution 200T (résistance aux encres aqueuses).

Caractéristiques techniques

Base aqueuse acrylique

- > pH : 8-9
- > Caractère ionique : anionique/non ionique
- > Durée de vie du mélange : 8 heures après rajout de l'additif.
- > Péremption : se référer à l'étiquetage

TEINTES STANDARD		Référence 1 l
CONCENTRÉS PIGMENTAIRES		
	Citron	3522002
	Jaune	3522004
	Orange	3522006
	Rouge vif	3522008
	Rouge rubis	3522012
	Fuchsia	3522015
	Violet	3522016
	Bleu primaire	3522020
	Vert menthe	3522035
	Noir	3522044

Les couleurs reproduites sur ce document sont non contractuelles.
Sur simple demande, nous mettons à votre disposition un nuancier reproduisant les teintes d'une manière plus fidèle.

TEINTES STANDARD		Référence 1 l
Blanc, le seau de 4,250 kg		3754000
Base, le seau de 4,250 kg		3754058
Additif, la dose de 250 g*		3751264

* Additif réf. 3751264 : Mutagénicité sur les cellules germinales, catégorie 2 ; Dangers pour le milieu aquatique - Danger chronique, catégorie 3



IMP. TIFLEX 01.01.2018 - Document non contractuel - Seul notre site Internet est habilité à communiquer en temps réel les notices d'utilisation de nos encres. Les notices papier sont réputées non écrites et cessent d'engager notre société du seul fait qu'elles ont été mises à jour sur notre site. Notre responsabilité ne pourra être engagée que si le client s'est fondé sur les informations diffusées sur notre site. Dans tous les cas, l'utilisateur devra réaliser des essais de validation dans ses propres conditions avant la mise en oeuvre de sa production. Les renseignements figurant dans ce document sont basés sur nos connaissances actuelles et donnés à titre indicatif en toute objectivité. Cependant, les conditions d'emploi échappant à notre contrôle, ces informations ne sauraient impliquer une garantie quelconque de notre part. Pour tous renseignements complémentaires, veuillez consulter nos fiches techniques disponibles sur notre site internet à l'adresse www.tiflex.com ou sur simple demande au 04 74 37 33 55.

Les fiches de données de sécurité sont disponibles gratuitement à l'adresse : www.tiflex.com/fds



CS 30200 - 01450 PONCIN - Tél. +33 (0) 4 74 37 33 83
sin@tiflex.fr - www.tiflex.fr